



**Journée de Formation CNFPT /
PNC**

**Publicité et
signalétique dans le
parc national des
Cévennes**

23 juin 2016 St Jean du Gard



• Programme de la journée :

9h : Etat (DDT)

Introduction : les enjeux paysages

tour de table des présents et enjeux pub sur leur secteur et attentes

Réglementation générale : une législation ancienne rénovée par

Grenelle 2

Explicitation du vocabulaire : enseigne / signalétique / pré-enseigne

11h : PNC

Spécificité du parc national : réglementation en cœur de PN

11h15 : Etat (DDT)

Les outils : Règlement Local de Publicité (RLP)

12h15 : Repas

13h30 : Départements du Gard et de la Lozère

Chartes et Signalétique d'Intérêt Local (SIL) : hors agglomération

14h30 : PNC

SIL : en agglomération

15h : Exemple de mise en œuvre

Exemples concrets : Grand Site Gorges du Tarn et de la Jonte

CD 48-30

Offre de Lozère ingénierie

16h : Clôture de la formation



L'affichage et la signalétique : une composante du paysage d'un lieu



A l'instar du domaine bâti, du végétal, des vues lointaines,...
l'affichage et la signalétique sont une des **composantes** du paysage d'un lieu.

Leur mise en œuvre, leur esthétique (format, couleur) et leur positionnement peuvent représenter des facteurs de qualité ou, à l'inverse, perturber la cohérence et la beauté d'un village, d'un site.



Porter une attention à ces éléments, c'est donc tenter de **maîtriser** un impact sur le paysage, comme on le fait pour l'architecture, les matériaux, le sol : l'objectif est noble, il ne faut pas négliger ces implantations et minimiser leur rôle.



Les initiatives privées et publiques sont toutes **justifiées** par le désir d'informer et de signaler une destination ou un évènement.

Néanmoins, leur accumulation tendent à **dégrader** :



l'image générale d'un lieu, et la qualité du message, qui devient illisible.



La réorganisation de l'affichage est un projet visant à **reconquérir la qualité paysagère** d'un lieu. Perçue comme tel, avec l'appui de la réglementation, la démarche est constructive et permet aux communes de communiquer et de partager un objectif global.

Toutes ces photos ont été prises sur le village de l'Espérou (30).

L'attractivité touristique du lieu, l'absence de réglementation et les initiatives individuelles ont démultiplié les informations, sous toutes les formes, nuisant fortement à l'image du site.

Partager ce constat, c'est déjà faire un pas vers la mise en œuvre d'un projet.

